



# l'observatoire

## Un réseau d'envergure



Depuis peu, l'énorme chantier technologique que constitue le réseau collectif à large bande est achevé et relie entre eux différents établissements de la région. Cette technologie aux possibilités inouïes et méconnues a nécessité six ans d'efforts et se démarque par son ampleur à l'échelle canadienne.

Le réseau large bande, tel qu'on l'appelle communément, c'est en fait un groupe de 360 établissements de la région ayant choisi de s'équiper en même temps d'une technologie, la fibre optique. Cette technologie permet d'échanger des informations à une vitesse 100 fois plus rapide que le câble.

Sont ainsi branchées cinq commissions scolaires dont celle de Western Québec et leurs écoles, les MRC d'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue, de La Vallée-de-l'Or et leurs municipalités respectives, la Ville de Rouyn-Noranda et ses quartiers, les sept communautés algonquines du territoire, le Cégep, l'UQAT, les bibliothèques et le réseau BIBLIO, les CLD, les SADC, les directions des ministères de la région ainsi que quelques organisations. Tous ces établissements sont non seulement reliés à leurs constituantes, mais peuvent aussi se relier entre eux, ce qui multiplie les possibilités. La MRC d'Abitibi et sa commission scolaire ont choisi de ne pas se joindre au projet, plusieurs de leurs établissements disposant déjà d'un lien en fibre optique. Mais les autres établissements situés sur ce territoire font partie du réseau (UQAT, Cégep, CLD, SADC, bibliothèques, etc.).

Ce qui sort de l'ordinaire avec la mise en place de ce réseau, ce n'est pas sa technologie, car plusieurs établissements de la région possèdent un lien en fibre optique depuis plusieurs années. Sa particularité réside en son

étendue à l'échelle du territoire et par ricochet, aux multiples possibilités offertes. Il est fréquent de voir une entreprise ou une MRC s'équiper en large bande, mais une région aussi vaste que l'Abitibi-Témiscamingue, cela relève de l'innovation.

### La fibre optique permet, entre autres :

**Un réseau informatique :** les établissements branchés peuvent être réseautés et s'échanger des fichiers de taille illimitée, sans passer par Internet.

**Internet :** une connexion ultra-rapide à Internet. Des sites Internet qui ne peuvent être rendus inaccessibles par un achalandage trop intense. Des sites renfermant un contenu illimité.

**Le courriel :** aucune limite quant à la taille de fichiers échangés entre les organisations branchées.

**La vidéoconférence :** toutes les organisations branchées peuvent utiliser cette technologie, ou se brancher sur le réseau du Cégep et de l'UQAT.

**La téléphonie IP :** fin des frais d'interurbains, les fichiers audio et vidéo circulant via Internet.

**Le partage de fichiers géomatiques :** la fibre permet l'échange de ces fichiers extrêmement volumineux.

**La télé-médecine et le télé-enseignement :** accessibles aux communautés éloignées.

### Ce mois-ci :

Le réseau à large bande, un dossier sur la construction et le crédit d'impôt pour le travail en région ressource éloignée. En prime, un numéro hors-série sur les entreprises et l'emploi.

**La télésurveillance :** la surveillance des équipements à distance (sécurité, thermostats, éclairage, etc.).

Le réseau à large bande est donc beaucoup plus qu'un réseau donnant accès à Internet à très haute vitesse. C'est un réseau reliant ensemble divers établissements et une technologie aux possibilités inouïes. Les organisations qui en tireront le plus parti sont celles qui sont dispersées sur le territoire et ont besoin d'échanger fichiers et applications, comme les commissions scolaires et les MRC.

Il aura fallu six années de travail et un investissement de 21 M\$ pour déployer cette autoroute de fibre optique dans la région. Télébec, propriétaire du réseau, offre dorénavant un accès à Internet haute vitesse à tous les résidents des milieux ruraux situés à moins de 4 km (parfois 4 km linéaires, et non à vol d'oiseau) des centre de distribution de Télébec dans les municipalités et quartiers de la région. Les citoyens de Languedoc, Val-Clermont et Kitcisakik n'y ont pas accès pour le moment (sauf le Conseil de bande). Internet haute vitesse par satellite est toutefois disponible à quiconque dans la région, peu importe son emplacement géographique.

L'Abitibi-Témiscamingue est donc maintenant en selle pour prendre part à ce qui se développe et se développera dans le domaine des nouvelles technologies car la large bande est un point de passage obligé pour la plupart de ces développements. Reste à en maximiser l'utilisation et à prendre conscience de son potentiel.

# Construction et immobilier



L'industrie de la construction en Abitibi-Témiscamingue, c'est près de 400 employeurs et 2 600 travailleurs enregistrés à la Commission de la construction du Québec (CCQ), pour un volume de travail atteignant 1,5 millions d'heures en 2006. La performance de l'industrie dans la région en 2006 est moins soutenue que celle observée l'année précédente, mais se situe tout de même dans la lignée des dernières années.

## Le portrait des travailleurs

Au sein de l'ensemble de la main-d'œuvre régionale, l'industrie de la construction représente environ 4,0 % des emplois en 2006. Le nombre de travailleurs de la construction était en progression constante depuis le début des années 2000 dans la région, pour afficher un léger recul en 2006, avec 2 583 travailleurs domiciliés dans la région. Parmi eux, 78,2 % travaillent effectivement en Abitibi-Témiscamingue et près de 12,0 % travaillent dans le Nord-du-Québec. D'un autre côté, parmi l'ensemble des heures travaillées sur les chantiers de construction de la région, 83,8 % sont le fait de travailleurs domiciliés en Abitibi-Témiscamingue, les autres étant le lot de travailleurs résidant dans d'autres régions administratives.

Les travailleurs de la construction de la région ont en moyenne 39 ans, et travaillent 946 heures par an. Les mois les plus occupés sont ceux d'août, septembre et octobre. En revanche, janvier et février sont les plus tranquilles, ce qui ne surprendra personne !

Le salaire moyen d'un employé de la construction est de 27 637 \$ annuellement. Ceux qui possèdent le titre de « compagnons » gagnent en moyenne 36 679 \$, tandis que ceux ayant le titre d'« apprentis » gagnent 18 476 \$. La masse salariale totale des travailleurs de la construction de la région atteignait presque 70 M\$ pour l'année 2005.

Parmi l'ensemble des travailleurs de la région, trois métiers regroupent à eux seuls près de la moitié des travailleurs de la construction : les charpentiers-menuisiers (23,4 %), les électriciens (12,7 %) et les opérateurs d'équipements lourds (8,6 %).

## Le monde de la construction

En 2006, 1 546 000 d'heures ont été travaillées sur les chantiers de construction de la région, ce qui représente une baisse de 23,0 % par rapport au nombre d'heures enregistrées en 2005, lui-même en augmentation de 25,6 % par rapport à 2004. L'année 2006 ressemble ainsi davantage à celle de 2004, 2005 pouvant être considérée comme

## De plus en plus de femmes sur les chantiers

Le nombre de femmes sur les chantiers de construction du Québec est toujours croissant, se chiffrant à 1 472 en 2005. Ce nombre est de six fois supérieur à ce qu'il était en 1995, où seules 252 femmes oeuvraient dans cette industrie. Par rapport à l'ensemble des travailleurs, la part occupée par les femmes est passée de 0,3 % à 1,1 % sur dix ans.

une année exceptionnelle. La croissance enregistrée en 2005 était même la plus soutenue parmi toutes les régions du Québec cette année-là. En 2006, le repli est attribué surtout à une accalmie dans le secteur de la construction non-résidentielle, et plus particulièrement à une baisse de la demande dans le secteur du bâtiment industriel, plusieurs sites miniers ayant parachevé leurs travaux et plusieurs centrales hydroélectriques achevant les leurs. La baisse du volume

Indicateurs de l'activité de la construction, Abitibi-Témiscamingue, 1995 et 2001 à 2006

	1995	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'employeurs actifs	Nd	372	371	378	368	381	Nd
Heures travaillées dans la région	2 347 000	1 318 000	1 369 000	1 469 000	1 599 000	2 008 000	1 546 000
Nombre de salariés domiciliés dans la région	2 504	2 051	2 258	2 455	2 596	2 662	2 583
Salaires versés aux salariés de la région (M\$)	50,7	34,3	41,6	51,6	59,9	69,9	Nd

Source : Commission de la construction du Québec.

# de la construction

d'heures travaillées par les employés domiciliés en Abitibi-Témiscamingue s'explique aussi par l'aboutissement des travaux du chantier Eastmain-1 à la baie James. Le secteur institutionnel/commercial a aussi vu son nombre d'heures travaillées réduit, de même que pour le secteur du génie civil et de la voirie. Seul le secteur résidentiel avait le vent dans les voiles en 2006.

Pour 2007, la CCQ prévoit que l'activité sur les chantiers de construction continuera de décélérer dans la région, mais modestement, affichant une baisse équivalant à 5 % du nombre d'heures travaillées.

Dans la région, le secteur qui génère le plus grand volume d'heures de travail est le secteur institutionnel/commercial, avec 44,0 % des heures en 2006. Le secteur du génie civil et de la voirie suit, avec 27,9 %. L'industriel représente 16,9 % des heures et le secteur résidentiel en représente 11,1 %.

Les permis de bâtir demandés en 2006 dans la région se sont chiffrés à 6 568, correspondant à des dépenses de 104,9 M\$. Ces travaux concernent tantôt des constructions neuves, des rénovations, des ajouts tels l'installation d'une piscine, etc.

## Les mises en chantier

L'année 2006 aura été particulièrement intéressante en ce qui concerne le nom-

bre de mises en chantier de nouvelles propriétés dans la région. Au total, 196 habitations ont été érigées, soit près du double de ce qui était observé dans les dernières années. De ce lot, 85 % étaient des maisons individuelles.

La vigueur du marché immobilier a fait grimper le prix des maisons de près de 20 % dans la région en 2006, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le faible nombre d'unités disponibles a amené plusieurs personnes à opter pour une construction neuve, n'ayant pu trouver chaussure à leur pied dans le marché actuel. Si le nombre d'habitations neuves construites est très intéressant, on est toutefois loin de la performance affichée par la région en 1996 et 1997, où le nombre de mises en chantiers franchissait les 300 et 400 unités.

On prévoit un léger ralentissement de la demande pour des constructions neuves en 2007, mais on n'anticipe pas d'effondrement du marché puisque la rareté de logements locatifs combinée aux taux hypothécaires favorables et aux opportunités qu'offrent les projets miniers laissent supposer une demande tout de même soutenue pour des résidences neuves dans la région.

## Taux d'inoccupation et loyer moyen

Au cours de la dernière décennie, le taux d'inoccupation des logements n'a jamais

## Nombre de mises en chantier en Abitibi-Témiscamingue, 1995 à 2006

Année	Nombre
1995	226
1996	306
1997	408
1998	241
1999	153
2000	61
2001	40
2002	54
2003	57
2004	114
2005	112
2006	196

Note : Logements construits dans les territoires de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos.

Source : Commission de la construction du Québec.

été aussi bas dans la région, avoisinant les 2,0 % en 2007. À titre de référence, un marché locatif équilibré affiche une part de 3,0 % de logements vacants.

Le coût des logements de la région est aussi le 2<sup>e</sup> plus faible au Québec. Le loyer moyen d'un 4 ½ s'élève à 444 \$ par mois comparativement à 553 \$ dans les centres urbains de la province (2003).

## Taux d'inoccupation des logements, %, 1996 à 2007p

Année	A-T	Québec
1996	3,3	6,0
1997	5,0	6,3
1998	8,8	5,3
1999	10,4	3,8
2000	11,6	2,2
2001	13,8	1,3
2002	11,1	1,2
2003	8,1	1,3
2004	4,6	1,7
2005	2,0	2,0
2006p	1,8	2,5
2007p	2,1	3,2

p = prévision.

Source : Desjardins études économiques, *Survivance de la situation économique, A-T, 2006.*

## Nombre d'heures travaillées dans l'industrie de la construction selon les secteurs, Abitibi-Témiscamingue, 2005 et 2006

Secteur	2005		2006	
	Heures	Part	Heures	Part
Institutionnel/commercial	780 000	38,8 %	681 000	44,0 %
Génie civil et voirie	569 000	28,3 %	431 000	27,9 %
Industriel	530 000	26,4 %	262 000	16,9 %
Résidentiel	130 000	6,5 %	171 000	11,1 %
<b>Total</b>	<b>2 008 000</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 546 000</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Commission de la construction du Québec.

Sources : CCQ et SHQ.

# Un choix payant



Les diplômés qui s'établissent dans une « région ressource éloignée » après leurs études ont droit, depuis 2003, à un crédit d'impôt provincial pouvant atteindre 8 000 \$ ! Le point sur cette mesure visant à influencer la migration des nouveaux diplômés vers les régions ressources.

Pour avoir droit à ce crédit d'impôt nommé « Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région de ressource éloignée », moins de deux ans doivent s'être écoulés entre le moment de l'obtention du diplôme et la date d'entrée en fonction de l'emploi. Six régions sont admissibles, et l'Abitibi-Témiscamingue en fait partie. S'y ajoutent quatre MRC et une municipalité répondant aussi aux critères.

Le nouveau diplômé doit aussi travailler dans son domaine d'études. La formation reçue peut prendre la forme, au niveau secondaire, d'un diplôme d'études professionnelles ou encore d'une attestation de spécialisation ou de formation professionnelle. Au collégial, il doit s'agir d'un diplôme d'études collégiales en formation technique ou encore d'une attestation d'études collégiales en formation technique. Tous les diplômés universitaires sont admissibles.

## Des changements en 2006

Ce crédit d'impôt a subi quelques transformations depuis son instauration. À compter de l'année d'imposition 2006, la mesure prend la forme d'un crédit non remboursable s'échelonnant sur une période minimale de trois ans. On s'assure ainsi que les bénéficiaires s'installent dans la région éligible pour une période relativement longue. Les montants admissibles peuvent atteindre 3 000 \$ par année, jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 8 000 \$. Concrètement, un jeune diplômé dont le salaire annuel est d'au moins 20 000 \$ peut bénéficier, en deux ans, du montant maximal de 8 000 \$.

Dans la région, 547 personnes s'étaient prévaluées de ce crédit d'impôt en 2003, pour un montant moyen de 5 069 \$ par diplômé. Leur nombre a triplé l'année suivante pour se chiffrer à 1 535 personnes ayant perçu en moyenne 5 311 \$. Il a encore crû en 2005, représentant près de 2 000 personnes ayant profité de 9 M\$, soit 4 702 \$ par personne en moyenne.

## Liste des régions et territoires visés par le crédit d'impôt, 2007

Régions ou MRC admissibles
Bas-Saint-Laurent
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
MRC d'Antoine-Labelle
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
MRC de Mékinac
MRC de Pontiac
La Tuque

Source : Revenu Québec.

En comparaison, en 2005, 5 165 nouveaux diplômés ont demandé le crédit au Saguenay-Lac-Saint-Jean, représentant une somme de 21,5 M\$, ou 4 170\$ par personne.

## Nombre de nouveaux diplômés s'étant prévalués du crédit d'impôt, Abitibi-Témiscamingue, 2003 à 2005

Année	Nombre	Montant total
2003	547	2,8 M\$
2004	1 535	8,2 M\$
2005	1 919	9,0 M\$

Source : Revenu Québec.

## Sorti des presses



Conseil du trésor. *L'effectif de la fonction publique du Québec, 2005-2006, 2006.*

Ministère des ressources naturelles. *Répertoire des usines de transformation primaire du bois, édition janvier 2007, 2006.*

Ministère de la Sécurité publique. *La criminalité au Québec et Les agressions sexuelles - Statistiques 2005, 2006.*

Bellot, Sylvie. *L'allaitement maternel : état de la situation en A-T pour les bébés nés au cours de l'année financière 2004-2005, et Le suicide en A-T : le point sur la mortalité en 2003, Agence de de santé et de services sociaux de l'A-T, 2007.*

Berthiaume, Nicole. *Portrait de consommation des services en lien avec la population à desservir et les ressources disponibles - Jeunes en difficulté, santé mentale et dépendances, Agence de santé et des services sociaux de l'A-T, 2006.*

Commission forestière régionale de l'A-T. *Rapport de consultation faisant suite aux groupes de discussion sur le Plan régional de développement forestier (PRDF)-Synthèse de l'activité, 2007.*

Regroupement des locataires des terres publiques du Québec Inc. *Sondage réalisé auprès des membres présents aux assemblées régionales 2006, 2006.*

CQRHT et Emploi-Québec. *Plan de développement des ressources humaines en tourisme Abitibi-Témiscamingue, 2006.*

**Hyperliens vers ces documents :**  
[www.observat.qc.ca/trouvailles.htm](http://www.observat.qc.ca/trouvailles.htm)

Rédaction : Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)  
 Collaboration : Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)  
 Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)

Tirage : 750 exemplaires  
 ISSN : 1913-1313



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec), J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Abonnement électronique gratuit en format PDF : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)